

POLE VIE LOCALE

DIRECTION DE LA VIE
CITOYENNE EDUCATIVE ET
SPORTIVE

Service de la Vie Educative

JS

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Subventions relatives aux sorties scolaires des classes Langues et Culture Kanak (LCK) pour l'année 2018

P.J. : - 1 projet de délibération
- 1 liste des groupes d'enseignement LCK

suit : La répartition des compétences durant une journée de classe est définie comme

- Pour toutes les opérations et besoins se déroulant sur le temps scolaire, la gestion est assurée par les services de la Ville ;
- Pour celles relatives au temps périscolaire, la Caisse des Ecoles en est responsable.

Ce partage des activités laisse toutefois encore place à des incohérences. En l'espèce, la Caisse des Ecoles gère les modalités correspondant au transport des élèves pour des sorties qui sont effectuées sur le temps scolaire.

Afin de se conformer aux recommandations de la Chambre Territoriale des Comptes et favoriser le recentrage des missions de la Caisse des Ecoles sur le domaine périscolaire, il convient de transférer cette gestion d'activité à la Ville via le Service de la Vie Educative.

En complément de la délibération n° 2018/186 du 12 mars 2018, il convient d'aider également les groupes d'élèves inscrits en classe de Langue Culture Kanak (LCK). L'aide octroyée vient compléter le dispositif d'aides provinciales déclinées dans le «Passport Découvertes» et permet ainsi aux élèves de se rendre dans des structures et/ou de participer à des activités spécifiques.

Les 510 élèves inscrits en classe de Langue Culture Kanak sont libres de se rendre dans les lieux ou de participer aux activités correspondant aux projets pédagogiques définis par les équipes enseignantes. Les directeurs devront justifier de l'utilisation de la subvention (type de sortie effectuée, contenu, niveau de classe concerné...) en fin d'exercice. Les crédits seront versés sur les comptes des écoles.

Il est donc proposé d'allouer pour l'année 2018, une subvention aux 7 écoles disposant de classes Langue Culture Kanak pour un montant global de 106.000 F/CFP.

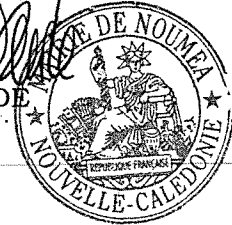
Le montant des subventions sera révisé annuellement compte tenu des évolutions liées à la carte scolaire et des consommations des crédits.

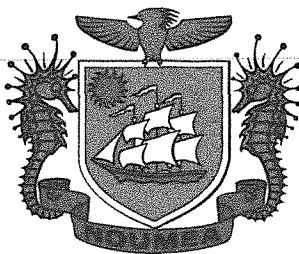
Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 16 avril 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

25 MAI 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 22 mai à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
15.05.2018

DATE D'AFFICHAGE
16.05.2018

Mme	Sonia LAGARDE	M.	Christophe CHEVILLON
M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Christine BELLET
Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Henri OUILLEMON
M.	Marc MANSEL	Mme	Laurène CASSAGNE
Mme	Chantal BOUYE	M.	Patrick SENS
Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Christophe DELESSERT
Mme	Françoise SUVE	Mme	Jinezi Annie QAEZE
M.	Dominique SIMONET	M.	Marc DESCHAMPS
M.	Marc ZEISEL	Mme	Liliane CONDOUMY
Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Isabelle LAFLEUR
M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Sonia BACKES
M.	Tristan DERYCKE	Mme	Félicia BALLANGER
Mme	Martine LAGNEAU	M.	Charles ERIC
Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Dominique KORFANTY
Mme	Valérie LAROQUE	M.	Angélo PITO
M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Dina REY
Mme	Janine BAJON	M.	Hnadriane HNADRIANE
M.	Christophe OBLED		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		M.	Daniel LEROUX	Mme	Charlène SOERIP
conseillers en exercice	: 53	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	André WAMO
		Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	Gaël YANNO
Nombre de présents	: 37	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Philippe BLAISE
Nombre de votants	: 49	Mme	Sabine KAGY	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
(12 procurations)		M.	Kalisito MUSUMUSU	M.	Jean-Claude BRIAULT
		Mme	Karine DESTOURS	M.	Jonas TAOFIFENUA
		Mme	Germaine NEWEDOU	Mme	Mireille LEVY

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **22 MAI 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/177 du 12 mars 2018 relative au budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/78 du 16 avril 2018,

La commission conjointe de l'Action Educative et de la Vie des Quartiers / de l'Administration Générale entendue en séance du 27 avril 2018,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Conformément aux indications de la carte scolaire 2018, le montant global des subventions allouées aux groupes Langues et Culture Kanak (LCK) s'élève à 106.000 F/CFP.

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **22 MAI 2018**

POUR EXTRAIT CONFORME

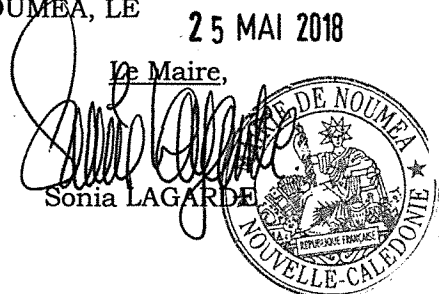
NOUMEA, LE **25 MAI 2018**

Le Maire,

Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

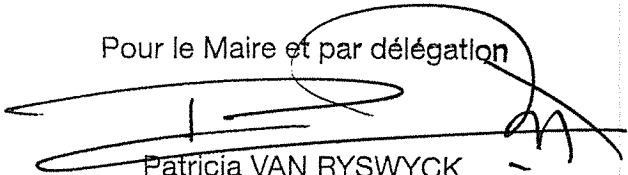
SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
D.F. (dont TPS)	-	1
D.V.C.E.S (S.V.E)	-	1
AFFICHAGE	-	1



Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 25 MAI 2018
au Commissaire Délégué
~~et notifié le~~
et / ~~publié le~~ 28 MAI 2018
est exécutoire de plein droit



Pour le Maire et par délégation


Patricia VAN RYSWYCK

11^{ème} adjointe au Maire

Chargée de l'état civil et des services à la population

Liste des groupes d'enseignement LCK

Ecoles de Nouméa

A la date du 27/03/2018

ECOLE	GROUPE LCK	ACTIVITE	EFFECTIF
	LCK 1 SM1 + 2 NENGONE LANGUE	Nengone	8
	LCK 1 SM1 NENGONE LANGUE	Nengone	7
	LCK 1 SP1+A NENGONE LANGUE	Nengone	11
	LCK 1 SPB NENGONE LANGUE	Nengone	5
	LCK 2 SG NENGONE LANGUE	Nengone	6
Gustave MOUCHET	LCK 2 SM NENGONE LANGUE	Nengone	7
	LCK 3 SG DREHU LANGUE	Drehu	4
	LCK 3 SM DREHU LANGUE	Drehu	7
	LCK 3 SP DREHU LANGUE	Drehu	8
	LCK 4 CE1A NENGONE CULTURE	Nengone	10
	LCK 4 CE1B NENGONE CULTURE	Nengone	10
	LCK 4 CP A NENGONE CULTURE	Nengone	13
	LCK 4 CP B NENGONE CULTURE	Nengone	13
	LCK 4 SG NENGONE CULTURE LANGUE	Nengone	5
Nombre d'élèves inscrits dans un ou plusieurs groupes LCK (1) :			112
Isidore NOELL	CULTURE CE1	Culture Océanienne	15
	CULTURE CP 1	Culture Océanienne	9
	CULTURE CP 2	Culture Océanienne	10
	CULTURE SG	Culture Océanienne	6
	SG1 NENGONE	Nengone	5
	SG2 NENGONE	Nengone	2
	SG DREHU	Drehu	5
Nombre d'élèves inscrits dans un ou plusieurs groupes LCK (1) :			51

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

25 MAI 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Liste des groupes d'enseignement LCK

Ecoles de Nouméa

A la date du 27/03/2018

ECOLE	GROUPE LCK	ACTIVITE	EFFECTIF
Les OÛILLETES	LCK 1 SG 1	Drehu	11
	LCK 1 SM1 A	Drehu	5
	LCK 1 SM1 B	Drehu	5
	LCK 1 SP1 A	Drehu	7
	LCK 1 SP1 B	Drehu	7
	LCK 2 SG2	Drehu	11
	LCK 2 SM 2 A	Drehu	6
	LCK 2 SM2 B	Drehu	6
	LCK 2 SP2 A	Drehu	7
	LCK 2 SP2 B	Drehu	8
Nombre d'élèves inscrits dans un ou plusieurs groupes LCK (1) :			73
Les ORCHIDEES	LCK SG1	Drehu	10
	LCK SG2	Drehu	8
	LCK SG3	Drehu	10
	LCK SM1	Drehu	13
	LCK SM2	Drehu	15
	LCK SM3	Drehu	12
	LCK SP1	Drehu	15
	LCK SP2	Drehu	23
Nombre d'élèves inscrits dans un ou plusieurs groupes LCK (1) :			106
Les PENSEES	LCK SG	Drehu	13
	LCK SM	Drehu	8
	LCK SP	Drehu	17
Nombre d'élèves inscrits dans un ou plusieurs groupes LCK (1) :			38

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

25 MAI 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Liste des groupes d'enseignement LCK

Ecoles de Nouméa

A la date du 27/03/2018

ECOLE	GROUPE LCK	ACTIVITE	EFFECTIF
Les PERVENCHES	DREHU SG1	Drehu	6
	DREHU SG2	Drehu	6
	DREHU SG3	Drehu	3
	DREHU SM1	Drehu	6
	DREHU SM2	Drehu	9
	DREHU SM de SP/SM	Drehu	3
	DREHU SP1	Drehu	11
	DREHU SP2	Drehu	10
	DREHU SP de SP/SM	Drehu	11
Nombre d'élèves inscrits dans un ou plusieurs groupes LCK (1) :			64
Maurice FONROBERT	LCK SG 1	Nengone	7
	LCK SG 2	Nengone	9
	LCK SM 1	Nengone	6
	LCK SM 2	Nengone	6
	LCK SMG SG	Nengone	10
	LCK SMG SM	Nengone	7
	LCK SP1	Nengone	12
	LCK SP2	Nengone	9
Nombre d'élèves inscrits dans un ou plusieurs groupes LCK (1) :			66

(1) Le nombre total d'élèves inscrits dans un ou plusieurs groupes LCK peut être différent de la somme des effectifs des groupes, un élève n'étant décompté qu'une seule fois, quel que soit le nombre de groupes dans lesquels il est inscrit.

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

25 MAI 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ